

ETABLISSEMENT :

COLLEGE J.S. PONS PERPIGNAN

SEANCE N° 2 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 30 novembre 2021
sous la présidence de : Christine ANCELOT, Principale

ETABLISSEMENT : Collège Joseph – Sébastien PONS
2 rue Diaz – 66000 PERPIGNAN

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le 30 novembre 2021

Heure de début de séance : 17h39 Heure de fin de séance : 18h48

	NOM Prénom	Qualité
Président de Séance	Christine ANCELOT	Principale
Secrétaire de Séance	Catherine CANAVEILLES	Professeur certifié lettres modernes

Nombre de membres composant le conseil : 27

Quorum : 16 Présents :

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de L'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	Questions pédagogiques	0	
II	Questions financières	1	
III	Conventions	0	
IV	Questions diverses	3	
	TOTAL	(4+4) =8	

le : 13 décembre 2021

 Signature du Président de Séance	Signature du Secrétaire de Séance
Transmission à l'Inspecteur d'Académie	Transmission au Recteur
Le : 14/12/2021	Le :

		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'Etablissement : C. ANCELOT		X		
- Adjoint : Jean Pierre GAURENNE		X		
- Gestionnaire : Stéphanie MORNIERE		X		
- Directeur Adjoint SEGPA : Jean José MESTRES		X		
- Conseiller Principal d'Education : Ali TAFIANI				X
PERSONNALITES				
- de la collectivité de rattachement : Mme M. Pierre SADOURNY : Mme Annabelle BRUNET			X	
- de la commune de siège et éventuellement	1 Mme PUJOL Danielle 2 M. PALACIN Jacques	X	X	
- groupe de communes				
- qualifiées	M. GREZES Carlos			
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
<i>- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation :</i>				
BARILARI CHRISTELLE		X		
MERLAT MURIEL		X		
FOUCHET JESSCIA		X		
GUENOUN KAMEL remplacé par Mme CANAVEILLES		X		
COULET ALEXIS		X		
AOUDIA CAROLINE		X		
CERVATNES EMMELYNE		X		
<i>- au titre des personnels A.T.O.S.S. / A.T.E.E. :</i>				
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
- Parents	FAOUZ SARRA		X	
	HAMIMID MERIEM	X		
	MEBROUK HMAD	X		
	MESBAH NADIJA		X	
	GARCIA SANDRA		X	
- Elèves	ER RAHMOUNI Y BOUMSAD SOUFIANE	X		
	BOUZIANI NAHIL		X	
	BOUDAUMANI KELTOUM	X		
MEMBRE INVITE				

CA du 30/11/2021 : 16 membres présents

Mme ANCELOT ouvre la séance à 17h39, le quorum est atteint
Mme CANAVEILLES assure le secrétariat de séance.

Approbation du procès verbal du dernier conseil d'administration (C.A) le 08/11/2021

Vote de procès verbal du C.A : Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 16 Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour du présent C.A est présenté, il est adopté à l'unanimité

Ordre du jour :

Pour vote :

- Budget initial de l'exercice 2022
- Autorisation du CA au chef d'établissement pour la passation des marchés publics : renouvellement des contrats et conventions pour l'année 2022

Questions diverses

1. Le fait que les parents entrent en voiture dans le collège pose un problème de sécurité et de disponibilité des places de stationnement. Comment peut-on gérer ce problème ?
2. Un rappel peut-il être fait à l'ensemble des personnels pour respecter les places spécifiques sur le parking (places handicapées, motos, direction etc.) ?
3. Il y a un certain nombre d'élèves qui entrent à n'importe quelle heure par l'accueil et dérangent les cours ou le CDI sans être passés par la vie scolaire pour signaler leur retard et donc leur présence dans l'établissement. Comment peut-on gérer ce problème ?
4. Des volets roulants sont défectueux dans plusieurs salles du collège depuis plusieurs semaines. L'inclinaison de certains peut s'avérer dangereuse si des lames se détachent car elles ne sont pas vraiment bloquées en ouverture ou fermeture. Quand le conseil départemental, prévenu de la situation, sera-t-il disposé à faire ces réparations qui lui incombent ?

Madame la principale nous informe que le décret du 21 décembre 2020 sur la commission permanente, vise à en simplifier les démarches : la commission permanente se réunit une fois par an pour la Dotation Globale Horaire (DGH). Si la commission est mise en place dans un établissement, elle doit avoir pouvoir de décision donc celui de soumettre au vote la DGH. Or, le projet est aussi voté en conseil d'administration, ce qui ferait doublon.

Devant la perplexité des professeurs, Madame la principale précise sa façon de travailler : au départ, elle travaille seule, puis échange en conseil pédagogique (qui peut être agrandi pour l'occasion), elle rencontre ensuite les parents pour expliquer le projet. Viendrait à ce moment là le vote de la commission permanente.

17h45 : arrivée du principal adjoint et du directeur de la SEGPA.

Aux questions des professeurs, Madame la principale insiste sur les échanges préalables qu'il y aura et ne comprend pas cette réticence.

Madame Merlat évoque brièvement les problèmes antérieurs et s'inquiète du déroulement si les équipes sont en désaccord.

Madame la principale rappelle que si le vote de la DGH vote est rejeté en CA, il est à nouveau soumis au suivant. Elle insiste donc sur le travail d'échange préalable en amont.
Approbation des professeurs s'il y a un vrai échange avant.

Monsieur Coulet, le texte sous les yeux, précise que la commission permanente peut être réunie en cours d'année en cas de problème.

L'ensemble du conseil d'administration est d'accord pour qu'il n'y ait pas de commission permanente.

II	QUESTIONS FINANCIERES
----	-----------------------

Madame la principale remercie madame la gestionnaire adjointe au chef d'établissement pour son travail.

Quelques précisions :

Mme la gestionnaire insiste sur le fait que depuis plusieurs années un effort est fait pour avoir des produits bios, locaux ou d'agriculture raisonnée au restaurant scolaire.

Mme Aoudia demande à quoi correspondent les 1500 euros des devoirs faits. Mme la gestionnaire explique qu'il s'agit d'un reliquat d'une demande faite au rectorat l'an dernier pour payer les heures de Devoirs Faits assurées par l'AFEV.

Vote du budget : Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 16 Adopté à l'unanimité

Vote de la délégation: Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 16 Adopté à l'unanimité

Monsieur Coulet s'interroge sur l'utilité de garder un carnet de liaison puisque les familles utilisent l'ENT. Madame la principale et monsieur le directeur de la SEGPA expliquent que le carnet permet de vérifier les entrées et les sorties des élèves, d'aider à orienter un élève perdu qui le présente, de régulariser les absences et les retards. De plus, toutes les familles ne passent pas par l'ENT et la version papier reste un outil fiable pour la communication.

Madame la gestionnaire précise que si l'on décidait de ne plus avoir de carnet, le collège ne gagnerait ni ne perdrait d'argent, on perdrait simplement la ligne budgétaire correspondant aux carnets étant donné que les carnets de liaison sont pris en charge par l'Etat dans le cadre de la subvention des Crédits Pédagogiques Globalisés.

III	QUESTIONS DIVERSES
-----	--------------------

Questions diverses

1) Le fait que les parents entrent en voiture dans le collège pose un problème de sécurité et de disponibilité des places de stationnement. Comment peut-on gérer ce problème ?

Madame La principale rappelle que les parents font partie de la communauté scolaire et ont donc droit au parking. Elle précise que le matin, le portail du parking est ouvert jusqu'à 8h30 puis l'agent d'accueil l'ouvre à la demande. Il n'a aucun moyen de reconnaître les voitures. De toute façon, un visiteur doit se présenter devant le petit portail pour qu'on lui ouvre.

Madame la gestionnaire précise que les entreprises se garent aussi sur le parking. Monsieur Coulet signale que lors des réunions et concertations, le parking est saturé.

2) Un rappel peut-il être fait à l'ensemble des personnels pour respecter les places spécifiques sur le parking (places handicapées, motos, direction etc...) ?

Madame Merlat explique que la place handicapée près des cubes est souvent occupée. Monsieur Coulet répond qu'elle est mal matérialisée car il n'y a que les deux pictogrammes et non la peinture bleue.

Monsieur Mebrouk précise que dans un parking, 20 % des places doivent être réservées aux personnes handicapées.

Suite à un rapide historique des places de parking spécifiques par monsieur Mestres, il s'avère que les places n'ont pas été créées au même moment, d'où les différences entre elles (couleur et les pictogrammes). Madame la gestionnaire affirme que l'OP peindra cette place dès que possible.

3) Il y a un certain nombre d'élèves qui entrent à n'importe quelle heure par l'entrée de l'accueil et qui dérangent les cours ou le CDI sans être passés par la vie scolaire pour signaler leur retard et donc leur présence dans l'établissement. Comment peut-on gérer ce problème ?

Monsieur Mestres explique la procédure réglementaire : les élèves en retard passent par l'accueil, s'inscrivent sur un cahier et l'agent d'accueil appelle la vie scolaire pour prévenir de l'arrivée de l'élève.

Madame La principale est consciente du fait que certains élèves se perdent entre l'accueil et la vie scolaire et laisse les enseignants apprécier au cas par cas s'il faut accepter en cours un élève qui arrive sans mot de la vie scolaire.

Monsieur Mestres approuve et insiste car il sait que deux élèves de SEGPA arrivent systématiquement en retard. Si un professeur les refuse, ils ne viendront plus en cours. Il ajoute qu'il y a des progrès puisque l'an dernier il y avait entre 60 et 70 élèves en retard. A ce jour, précise-t-il, nous sommes à une dizaine d'élèves.

Mesdames Barilari et Cervantes expliquent que ce qui pose problème, ce sont les élèves qui se promènent que ce soit pour un retard, un retour en vie scolaire, une exclusion...

Point sur les travaux :

- D'ici les vacances de Noël, il y aura la livraison du rez-de-chaussée : 3 salles de techno, le foyer (comme salle de réunion), le bureau des CPE, la salle des exclus ainsi que le magasin de Monsieur Colomer. Le mobilier des salles de technologie n'arrivera que plus tard : pour éviter des déménagements inutiles, il est préférable d'attendre la livraison du mobilier pour s'installer vraiment, soit avant les vacances de février certainement.
- L'ancienne SEGPA serait livrée en mars : pôle médico-social, CDI, salle des professeurs.
- Pendant les vacances d'été viendront la salle de musique ainsi que les salles d'arts plastiques (salle de cours et salle d'exposition).

Madame Canaveilles demande s'il serait possible de rénover, au moins peindre le deuxième étage qui fait figure de parent pauvre par rapport au reste de l'établissement. Madame la gestionnaire répond qu'il faut attendre car il y a déjà beaucoup de travaux dans l'établissement qui est bien doté. Cela ferait partie de la suite des rénovations.

Madame Barilari déplore que la connexion internet du deuxième étage ne soit toujours pas au point.

4) Des volets roulants sont défectueux dans plusieurs salles du collège depuis plusieurs semaines. L'inclinaison de certains peut s'avérer dangereuse si des lames se détachent car elles ne sont pas vraiment bloquées en ouverture ou fermeture.

Quand le conseil départemental, sachant la situation, sera-t-il disposé à faire ces réparations qui lui incombent ?

Madame la gestionnaire a sollicité le conseil départemental le 6 octobre dernier. Le CD doit procéder à un appel d'offre. Il n'y a pas de contrat d'entretien. La prochaine programmation aura lieu en septembre. Il n'y a pas de problème de sécurité en ce moment, en revanche s'il y a une urgence ils interviendront.

Madame La principale nous signale qu'un plan de formation à l'échelle nationale va se mettre en place autour des valeurs. Les établissements REP Plus seront les premiers concernés. La formation est prévue en deux temps :

- Un groupe va travailler avec le premier degré sur les journées de formation réseau prévues. Puis un après-midi sur les concertations inter-degrés. Le travail entamé lors de ces concertations est remis à plus tard.
- Pour les autres collègues une journée de formation de 6 heures est prévue suivie d'une demi-journée.

Un mail suivra pour plus de précisions dans l'organisation.

Madame La principale nous rappelle la journée dédiée à la cité éducative le 14 janvier avec un stand présentant les actions, des tables rondes et une conférence sur la fraternité de Monsieur Abdenour Bidar. Les parents y sont conviés.

Monsieur Mebrouk souhaite évoquer le poids du cartable. Lui-même confronté à ce problème, il est persuadé que les parents ne se rendent pas compte des dangers que cela peut avoir pour la santé des enfants.

Madame La principale souligne qu'il est nécessaire d'avoir un certificat médical pour que la série de manuels puisse être doublée pour l'utilisateur concerné.

Mesdames Barilari et Merlat ainsi que Monsieur Coulet proposent de vérifier les journées les plus chargées : il s'agit de s'arranger avec les professeurs concernés pour essayer d'alléger la charge. Il faudrait aussi être attentif aux devoirs à faire afin de bien cibler les cahiers et manuels à emporter. Monsieur Mestres souligne que des élèves prennent systématiquement toutes leurs affaires pour être sûrs de ne rien oublier.

Madame Hamimid souhaiterait la disparition des cahiers de 192 pages en faveur de deux cahiers de 96 pages sur l'année. Les professeurs précisent que c'est le cas en espagnol et en français.

L'élève délégué, Keltoum Boudahman., propose de mettre des casiers au fond de toutes les classes comme dans les classes de 6^e coopérative puisqu'aujourd'hui chaque classe (ou presque) à sa salle.

Madame La principale propose que nous nous tournions vers tous les professeurs principaux afin de vérifier avec les équipes les journées les plus lourdes.

La séance est levée à 18h48